

205 Apprêt-Liant Clair Tout Usage**SECTION 1: IDENTIFICATION**

Identificateur du produit	205	Apprêt-Liant Clair Tout Usage
Famille du produit	Peinture à base d'eau	
Usage recommandé	Peinture.	
Restrictions d'utilisation	Sans objet.	
Identificateur du fabricant/fournisseur	Peinture Denalt, 8620 Pascal Gagnon, St-Léonard, Québec, H1P 1Z1	
Numéro de téléphone d'urgence	Peinture DENALT Paints, 514-328-2727 / 514-691-3533	
Numéro de la FDS	0134	
Date de préparation	le 19 juin, 2019	

SECTION 2: IDENTIFICATION DES DANGERS**Classification**

Non classifié dans une classe de danger.

Éléments d'étiquetage

Sans objet

SECTION 3: COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

Mélange :

Nom chimique	Numéro de CAS	%	Autres identificateurs	Autres noms
Diethylene glycol monobutyl ether	112-34-5	Max 5		
2-Butoxyethanol	111-76-2	Max 5		
3-Iodo-2-Propyl ButylCarbamate	55406-53-6	Max 0.3		

SECTION 4: PREMIERS SOINS**Mesures de premiers soins****Inhalation**

Consulter un médecin si vous vous sentez mal ou si vous êtes inquiet.

Contact avec la peau

Rincer doucement et en profondeur à l'eau tiède avec un savon doux pendant 5 minutes.

Contact avec les yeux

Rincer les yeux contaminés à l'eau tiède, en douceur, pendant 5 minutes, tout en maintenant les paupières ouvertes.

Commentaires sur les premiers soins

Consulter un médecin si vous vous sentez mal ou si vous êtes inquiet.

Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus ou retardés

Sans objet.

SECTION 5: MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

Agents extincteurs

Agents extincteurs appropriés

Non combustible. Utiliser un agent extincteur approprié à l'incendie environnant.

Agents extincteurs inappropriés

Sans objet.

Dangers spécifiques du produit

Ne brûle pas.

Ne devrait pas dégager aucun produit de décomposition dangereux lors d'un incendie.

Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers

Aucune précaution particulière n'est nécessaire.

Un vêtement pour la protection chimique (p. ex. vêtement anti-éclaboussure) et un APRA à pression positive pourraient être nécessaires.

SECTION 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence

Utiliser l'équipement de protection individuel recommandé à la Section 8 de la présente fiche de données de sécurité.

Précautions relatives à l'environnement

Il est bon de prévenir des rejets dans l'environnement.

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Aucune méthode de nettoyage particulière n'est nécessaire.

Autres informations

Non disponible.

SECTION 7: MANUTENTION ET STOCKAGE

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

Les précautions suivantes constituent des pratiques exemplaires : éviter de respirer le produit; éviter tout contact cutané et oculaire; se laver les mains après la manutention.

Conditions de sûreté en matière de stockage

Protéger des conditions énumérées à la rubrique Conditions à éviter de la Section 10 (Stabilité et réactivité).

SECTION 8: CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Consultez les autorités locales afin d'obtenir les limites d'exposition provinciales ou de l'État.

Contrôles d'ingénierie appropriés

Le niveau de risque de ce produit est relativement bas. Une ventilation générale est habituellement adéquate.

Mesures de protection individuelle

Protection des yeux et du visage

Non requis si le produit est utilisé selon les directives.

Protection de la peau

Non requis, si le produit est utilisé selon les directives.

Protection des voies respiratoires

Habituellement non requis si le produit est utilisé selon les directives.

SECTION 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Propriétés physiques et chimiques de base

Apparence	Liquide ambre.
Odeur	S'apparentant à de l'ammoniac
Seuil olfactif	Pas disponible
pH	8.5 - 9.5
Point de fusion/Point de congélation	Pas disponible (fusion); 0 °C (congélation)
Point initial d'ébullition et domaine d'ébullition	100 °C
Point d'éclair	Sans objet
Taux d'évaporation	Pas disponible
Inflammabilité (solides et gaz)	Sans objet
Limites supérieures/inférieures d'Inflammabilité ou d'Explosibilité	Sans objet (supérieure); Sans objet (inférieure)
Tension de vapeur	Pas disponible
Densité de vapeur	Pas disponible
Densité relative (eau = 1)	1.00 - 1.05
Solubilité	Soluble. dans l'eau; Pas disponible (dans d'autres liquides)
Coefficient de partage n-octanol/eau	Pas disponible
Température d'auto-inflammation	Sans objet
Température de décomposition	Pas disponible
Viscosité	Sans objet (cinématique); Sans objet (dynamique)

SECTION 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité

Non réactif dans des conditions normales d'utilisation.

Stabilité chimique

Habituellement stable.

Risque de réactions dangereuses

Aucun prévu dans les conditions normales de stockage et d'utilisation.

Conditions à éviter

Températures en-dessous de 0 °C

Matériaux incompatibles

Sans objet.

Produits de décomposition dangereux

Sans objet.

SECTION 11: DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Les renseignements présentés ci-dessous s'appliquent au produit original, à moins d'indications contraires.

Voies d'exposition probables

Contact avec la peau; contact oculaire; ingestion.

Toxicité aiguë

Identificateur du produit : 205 Apprêt-Liant Clair Tout Usage - Ver. 1

FDS No. : 0134

Date de préparation : le 19 juin, 2019

Date de la plus récente version révisée :

Page 03 de 05

Nom chimique	CL50	DL50 (orale)	DL50 (cutanée)
Diethylene glycol monobutyl ether	~ 450 ppm (rat) (4 heures d'exposition)	~ 300 mg/L (lapin)	
2-Butoxyethanol	~ 450 ppm (rat) (4 heures d'exposition)	~ 300 mg/L (lapin)	

Corrosion/Irritation cutanée

Aucun renseignement n'a été trouvé.

Lésions oculaires graves/Irritation oculaire

L'expérience sur les humains montre une très légère irritation.

Toxicité pour certains organes cibles - Exposition unique

Inhalation

Aucun renseignement trouvé.

Absorption par la peau

Aucun renseignement trouvé.

Ingestion

Aucun renseignement trouvé.

Toxicité pour certains organes cibles - Expositions répétées

Aucun renseignement trouvé.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Aucun renseignement n'a été trouvé.

Cancérogénicité

Nom chimique	CIRC	ACGIH®	NTP	OSHA
Diethylene glycol monobutyl ether				Non listée
2-Butoxyethanol				Non listée
3-Iodo-2-Propyl ButylCarbamate		Non listée		

N'est pas un cancérogène.

Signification des abréviations

OSHA = Occupational Safety and Health Administration des États-Unis. ACGIH® = American Conference of Governmental Industrial Hygienists. CIRC = Centre International de Recherche sur le Cancer. NTP = National Toxicology Program.

Toxicité pour la reproduction

Développement de la progéniture

Aucun renseignement n'a été trouvé.

Fonction sexuelle et la fertilité

Aucun renseignement n'a été trouvé.

Effets sur ou via l'allaitement

Aucun renseignement n'a été trouvé.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Aucun renseignement n'a été trouvé.

Effets d'interaction

Aucun renseignement n'a été trouvé.

Autres informations

Identificateur du produit : 205 Apprêt-Liant Clair Tout Usage - Ver. 1

FDS No. : 0134

Date de préparation : le 19 juin, 2019

Date de la plus récente version révisée :

Page 04 de 05

Non disponible

SECTION 12: DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité

Dangers aigus pour le milieu aquatique

Nom chimique	CL50 pour les poissons	CE50 pour les crustacés	CEr50 pour les plantes aquatiques	CEr50 pour les algues
3-Iodo-2-Propyl ButylCarbamate	0.2 mg/L (Pimephales promelas (tête-de-boule); 96 heures)	(Mysidopsis bahia (mysis))	40 mg/L (Daphnia magna (puce d'eau))	

SECTION 13: DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION

Les méthodes d'élimination

Ce produit est un déchet non dangereux. L'évaluation requise des risques liés au déchet et l'observation des lois applicables relatives aux déchets dangereux est sous la responsabilité de l'utilisateur.

SECTION 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

N'est pas régi par le Règlement canadien sur le transport de marchandises dangereuses. N'est pas régi par le Règlement DOT É.-U. N'est pas régi par le Règlement IATA.

Dangers environnementaux Sans objet

Précautions spéciales Sans objet

Transport en vrac aux termes de l'annexe II de la Convention MARPOL 73/78 et du Recueil IBC

Sans objet

Autres informations Non réglementé sous IMDG / IMO

SECTION 15: INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION

Réglementation relative à la sécurité, à la santé et à l'environnement

Aucun connu.

Canada

Liste intérieure des substances (LIS)/liste extérieure des substances (LES)

Titanium dioxide:

Tous les ingrédients sont inscrits sur la LIS et la LES.

SECTION 16: AUTRES INFORMATIONS

Cote de danger NFPA Santé - 1 Inflammabilité - 0 Instabilité - 0

FDS préparée par Département de la réglementation

Numéro de téléphone 514-328-2727

Références Base de données CHEMINFO. Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail (CCHST).
Base de données Registry of Toxic Effects of Chemical Substances (RTECS®) database.
Dassault Systèmes/BIOVIA ("BIOVIA"). Accessible via le Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail (CCHST).

Identificateur du produit : 205 Apprêt-Liant Clair Tout Usage - Ver. 1

FDS No. : 0134

Date de préparation : le 19 juin, 2019

Date de la plus récente version révisée :

Page 05 de 05